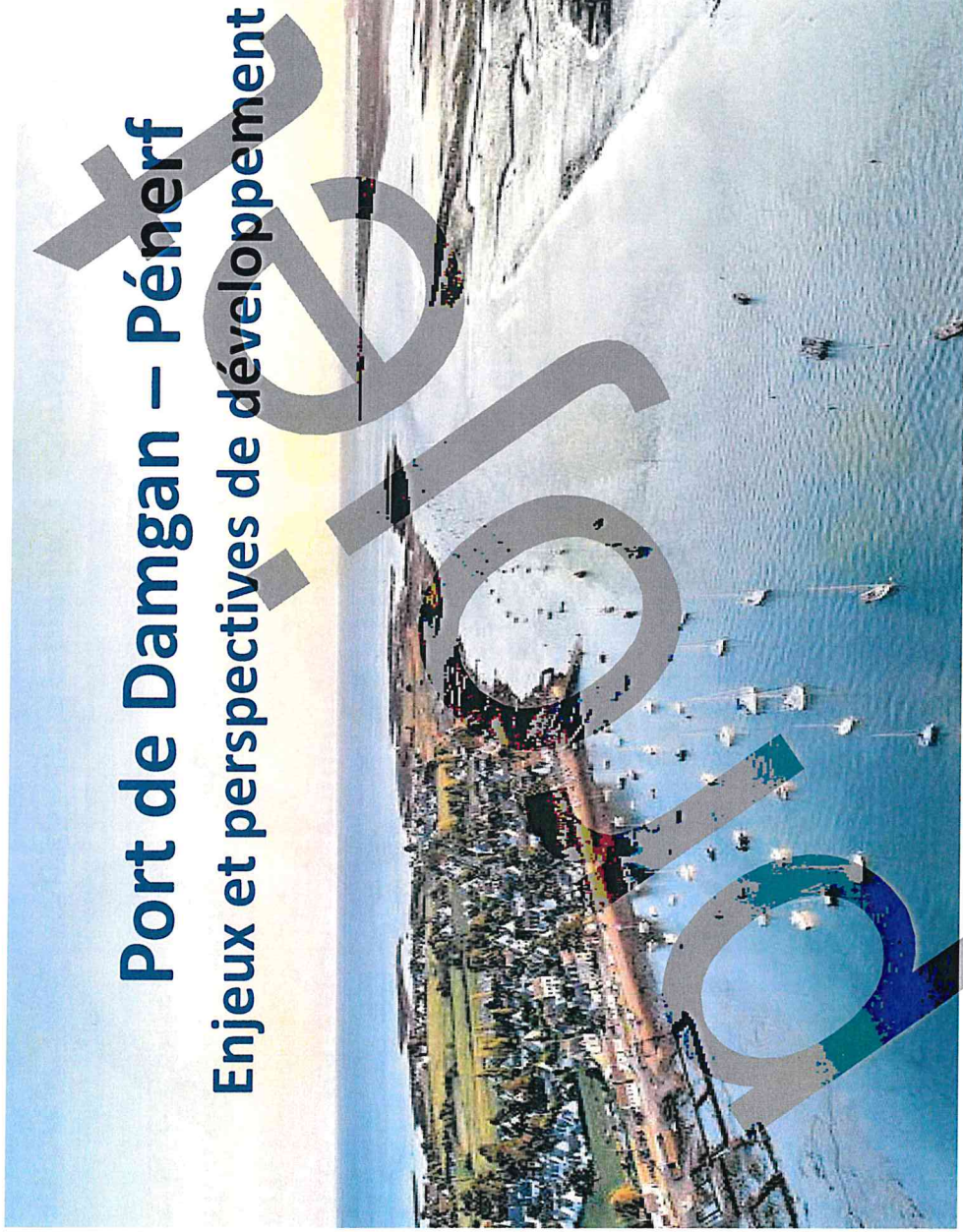




Port de Damgan – Pénerf

Enjeux et perspectives de développement



10/02/2020



LE CONTEXTE

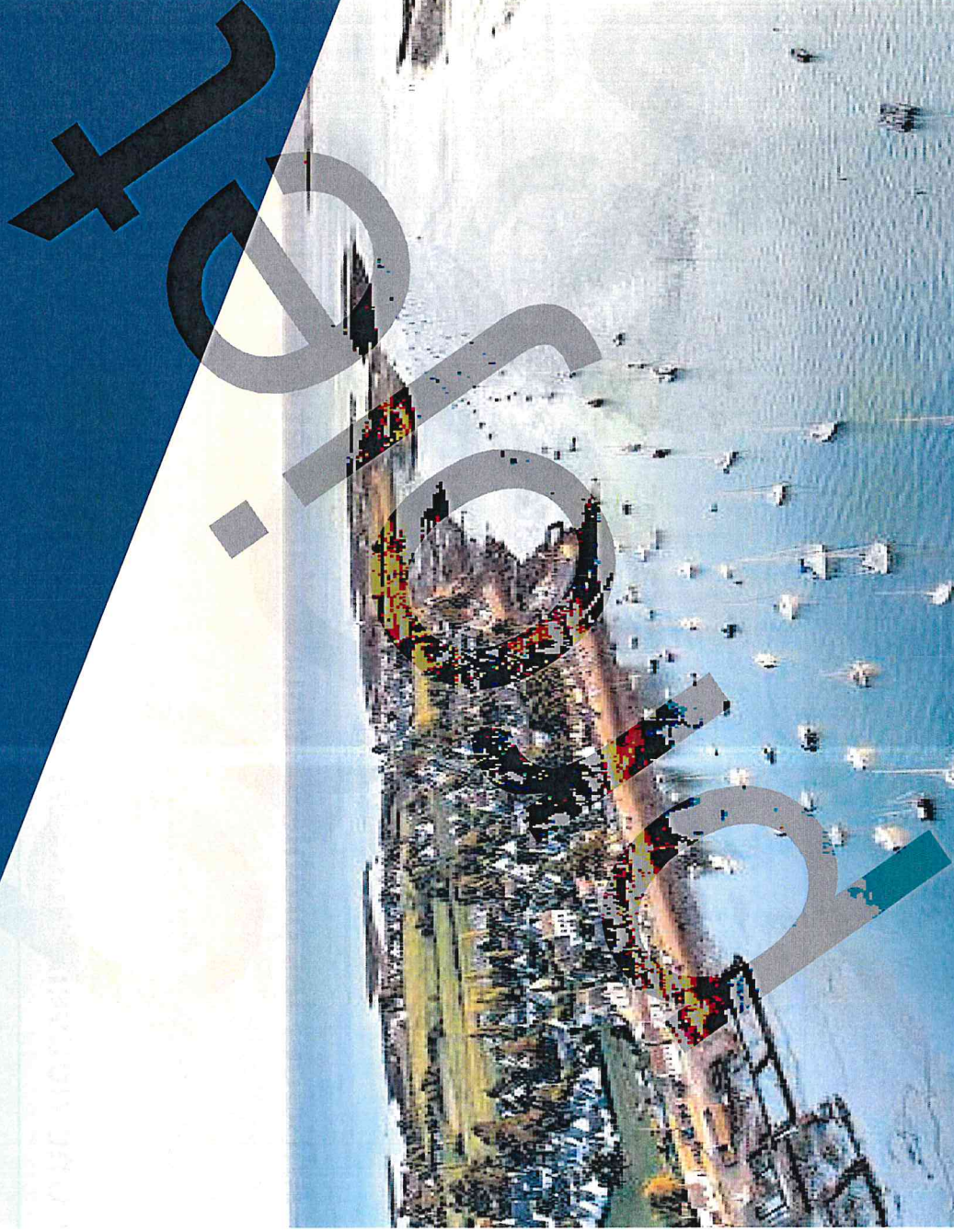
- Une volonté d'agir des élus de la commune de Damgan pour impulser. Cette ambition est essentielle.
- Une situation commerciale du port et des mouillages à réexaminer pour tenir compte de la demande de services des plaisanciers.
- Une réflexion communale pour intégrer un réseau départemental actif qui apporte connaissances, dynamique commerciale, appui d'ingénierie et financement des investissements.
- Renforcer les exceptionnelles qualités touristiques de Damgan en intégrant les valeurs des ports avec les atouts de tous les autres acteurs locaux. Une nouvelle démarche à préparer.



LES ENJEUX

- 1- Des investissements indispensables
- 2- Préserver l'identité et l'authenticité du port
- 3- Proposer de nouveaux services
- 4- Anticiper les problématiques d'accès et de stationnement
- 5- Simulations financières
- 6- Une nouvelle gouvernance pour assurer l'avenir

1- Des investissements indispensables



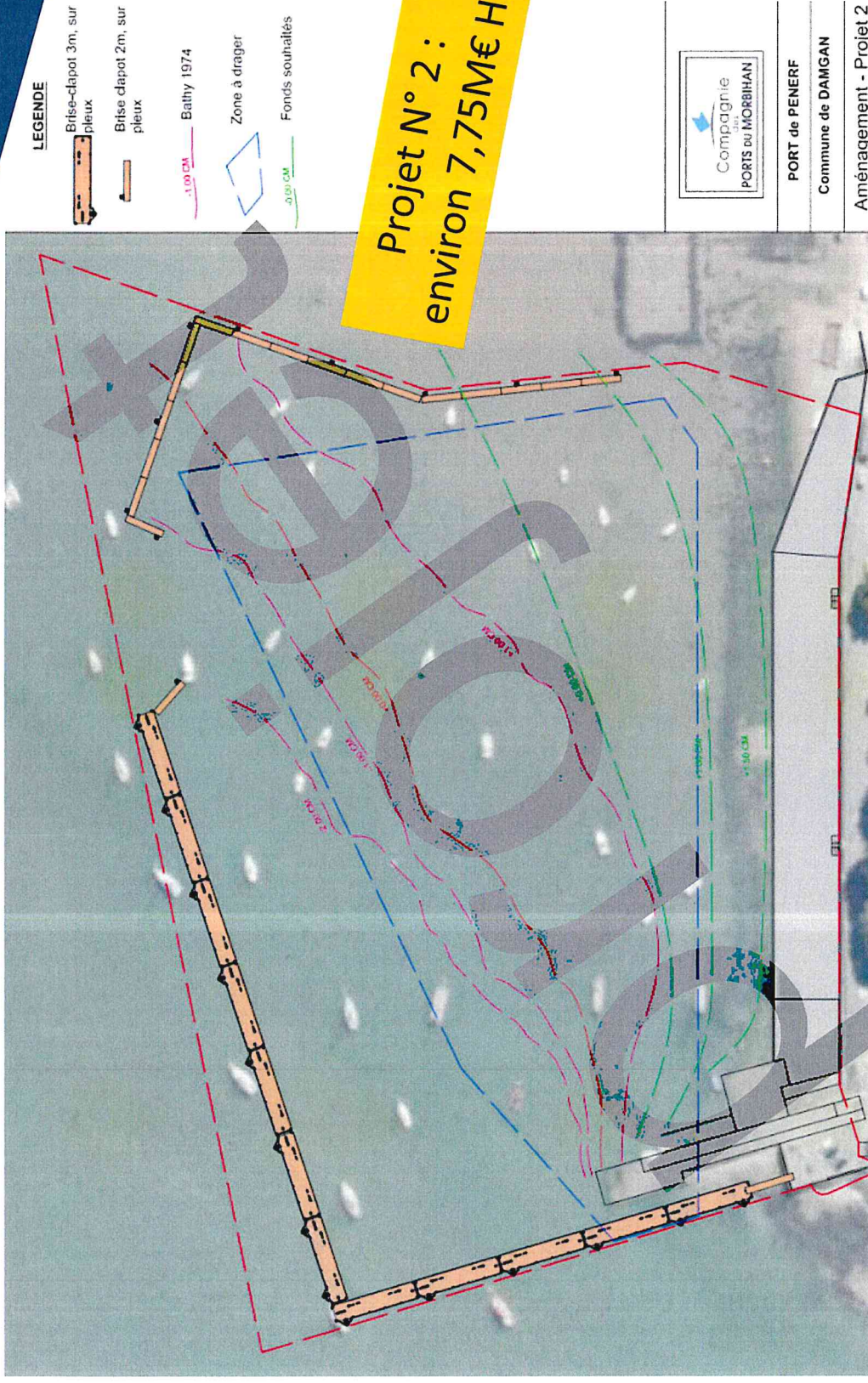
1-1 Etude et chiffrage des ouvrages de protection (dossier de l'AUPP)



- Brise clapot (pontons lourds en béton sur pieux) :
- Dragage (33 000 m3 dont 25 000 m3 potentiellement clapables) :
- Rénovation de la cale

1- Des investissements indispensables :

1-1 Etude et chiffrage des ouvrages de protection (dossier de l'AUPP)



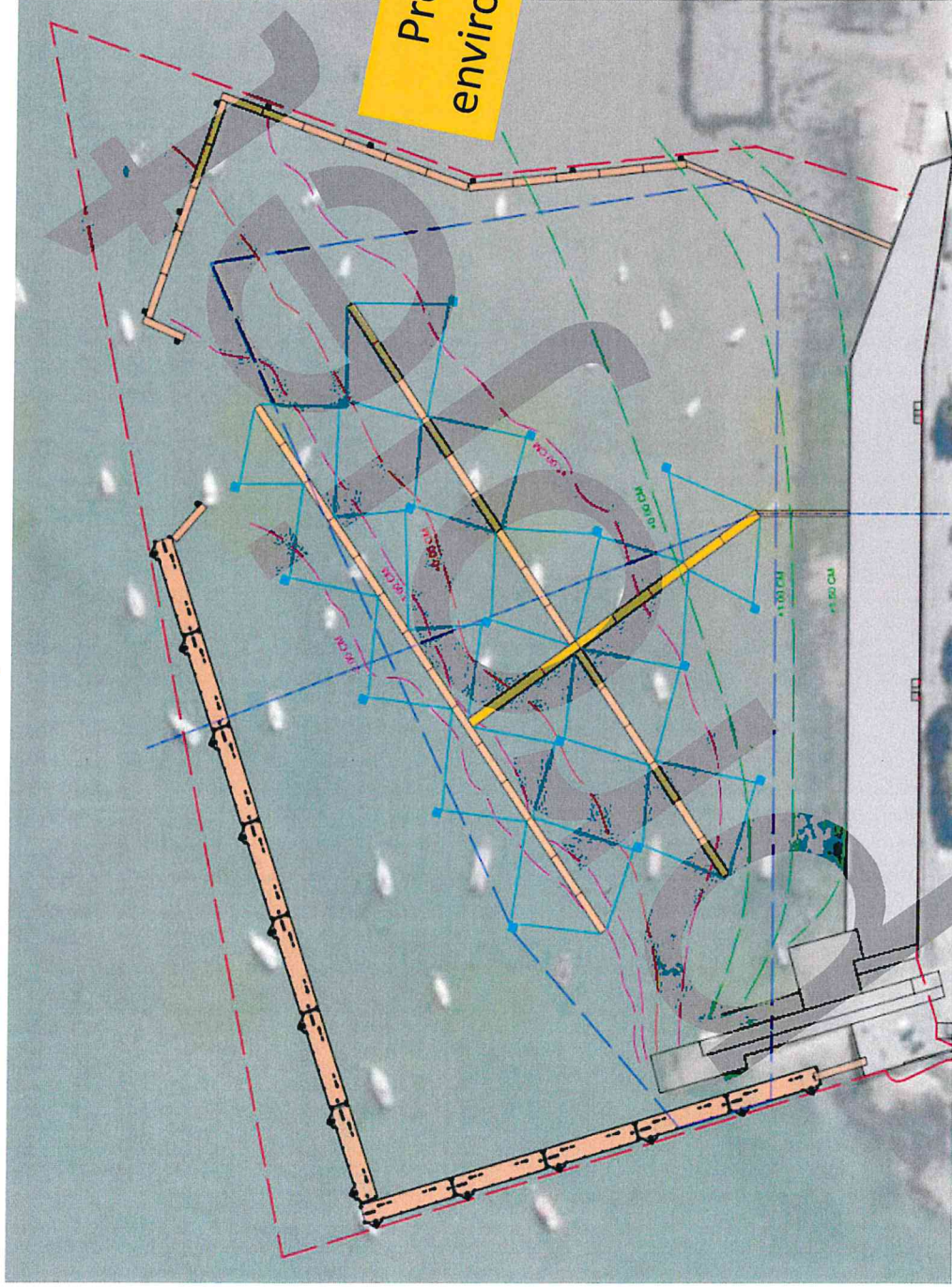
Projet 1 + :

- Brise clapot léger (pontons alu sur pieux) :
- Quai de 20 m de large le long de la promenade Jean Lebesque (3 000 m³ de sédiments)

Compagnie
des
PORTS DU MORBIHAN

1- Des investissements indispensables :

1-1 Etude et chiffrage des ouvrages de protection (dossier de l'AUPP)



Projet 2 + :

- Pontons sur corps-morts (non raccordés aux réseaux)
- Passerelles fixes et mobiles

1-2 Travaux de confortement de la cale



- Fissures en partie verticale de la cale (injection coulis béton)
- Différence de niveau entre la partie ancienne et l'extrémité sur pilotis
- Estimation : de 70 000 € HT à 320 000 € HT en fonction du diagnostic
- Sable coquiller (100 m3) à évacuer côté ouest de la digue

1-3 Rétablissement des profondeurs



Photo prise en 1999

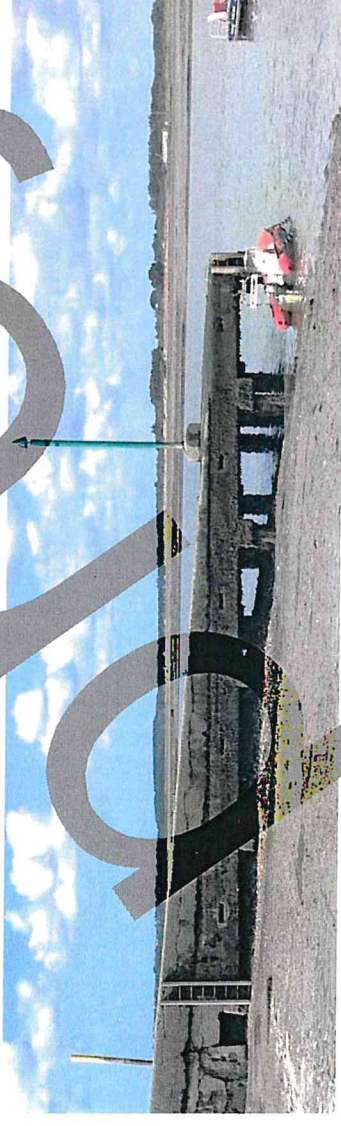


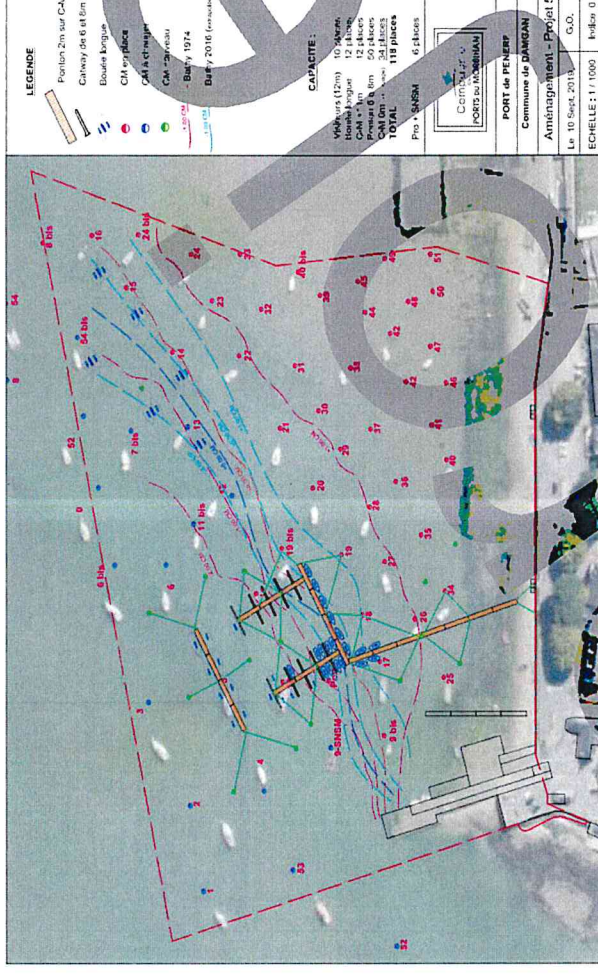
Photo prise le 1^{er} septembre 2019,
à basse mer, par coefficient 113

L'engraissement du port est beaucoup plus sensible sur la partie Est du port, moins soumise au courant que le côté cale.

Propositions :

- . Rétablir la chasse sous la cale en évacuant le sable côté ouest (100 m³)
- . Différer le dragage en fonction des résultats.

1 - 4 Proposition d'un port à déploiement saisonnier (démontable)



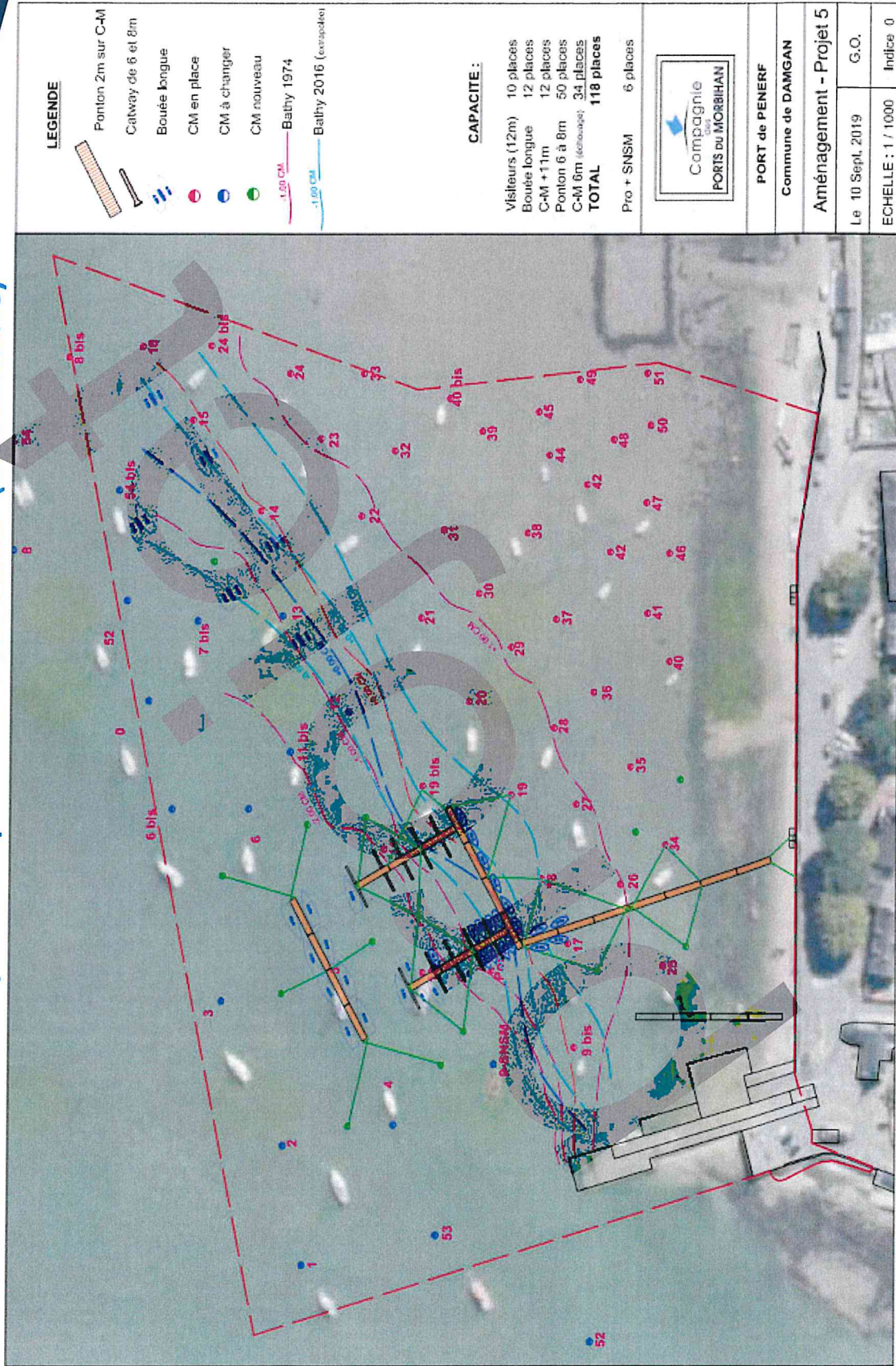
Investissement estimé à
360 000 € HT

Une capacité du port
portée à **118 places**

- Ponton d'été actuel déplacé et rallongé → Extrémité toujours en eau
- 2 pannes avec catways à la côte marine + 0,50m → capacité de 42 unités
- 1 panne offshore → capacité de 8 unités de grande taille
- 6 mouillages doubles sur bouées longues
- Changement des corps-morts en eau profonde
- Rétablissement de la chasse au pied de la cale sans réfection de la cale
- Enlèvement et stockage à terre des installations en hiver

1- Des investissements indispensables :

1- 4 Proposition d'un port à déploiement saisonnier (démontable)



2- Préserver l'identité et l'authenticité du port



Des acteurs locaux impliqués qui plaident pour une évolution mesurée et maîtrisée du port

Dynamiser les prestations des professionnels

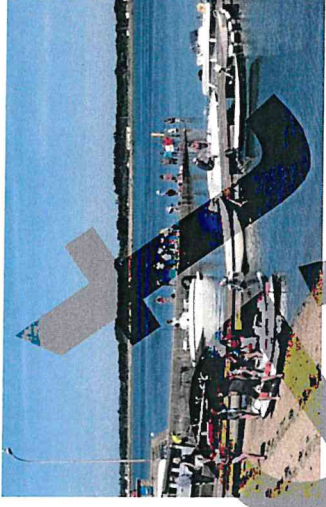
- En lien avec le nautisme,
- En lien avec le tourisme,
- Relier les plaisanciers visiteurs aux commerçants

Valoriser la Maison de l'huître

Intégrer les évolutions du marché et les comportements de consommation des plaisanciers

Proposer des services du port qualitatifs, adaptés au rythme saisonnier

2- Préserver l'identité et l'authenticité du port



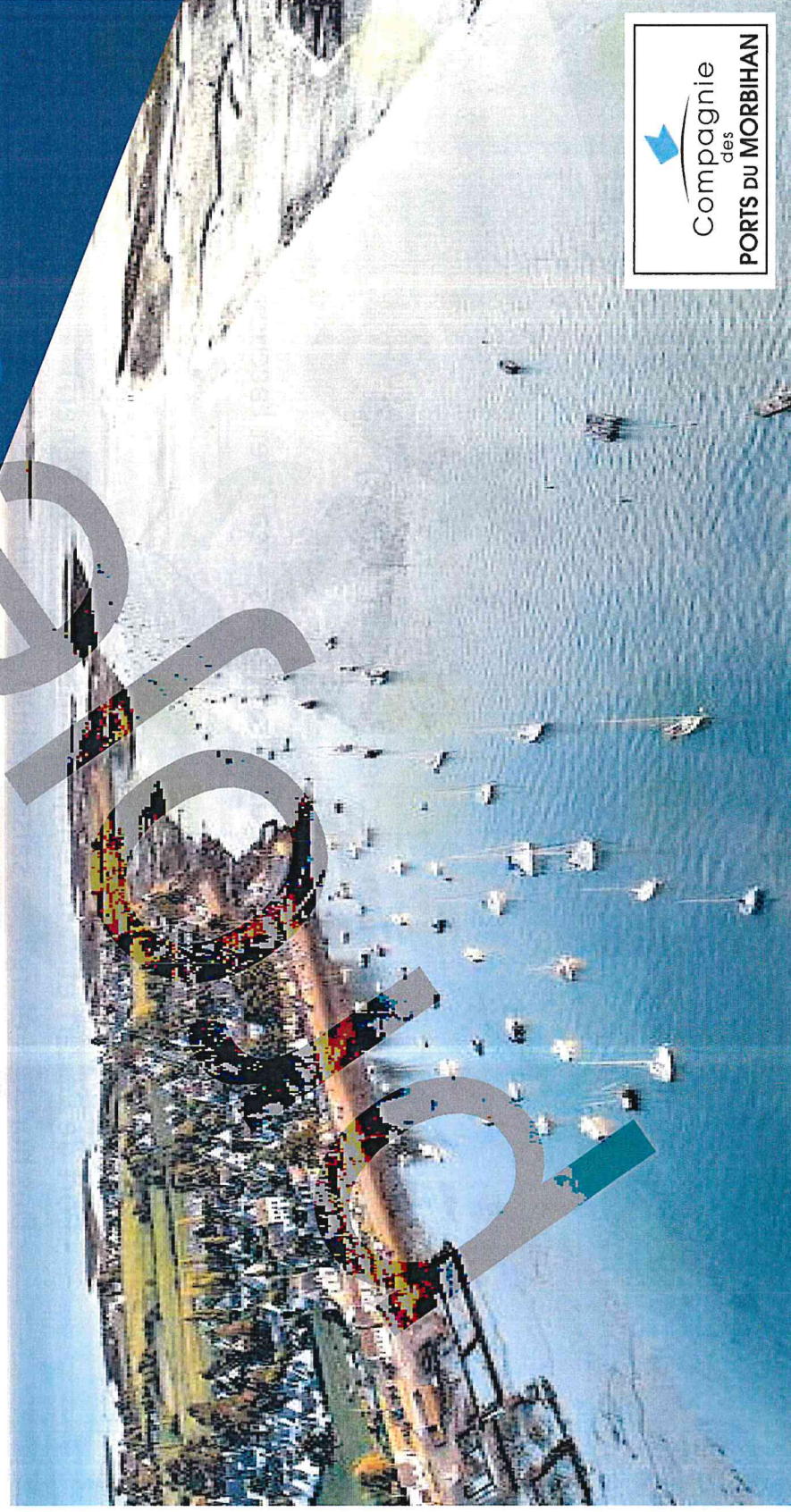
3- Proposer de nouveaux services



Faciliter l'accueil et la navigation à travers des **services qualitatifs** adaptés au **rythme saisonnier**

- ↑ **Simplifier l'accès au port**
(balisage renforcé du chenal en lien avec les Phares et balises)
- ↑ **Proposer une offre sur pontons pour développer les escales et l'accueil de quillards**
- ↑ **Pérenniser un service de rade régulier et étendu :**
 - Port de Pénerf et ZMEL environnante (rivière de Pénerf)
 - Des horaires élargis en saison (8h00 – 21h00)
 - Gratuité du service mais évolution de la redevance
- ↑ **Assurer une présence renforcée de personnels** entre avril et septembre :
 - Accueil et information des plaisanciers et des touristes
 - Réaménager les sanitaires
 - Nouvelles propositions contractuelles (contrat DUO, ...)

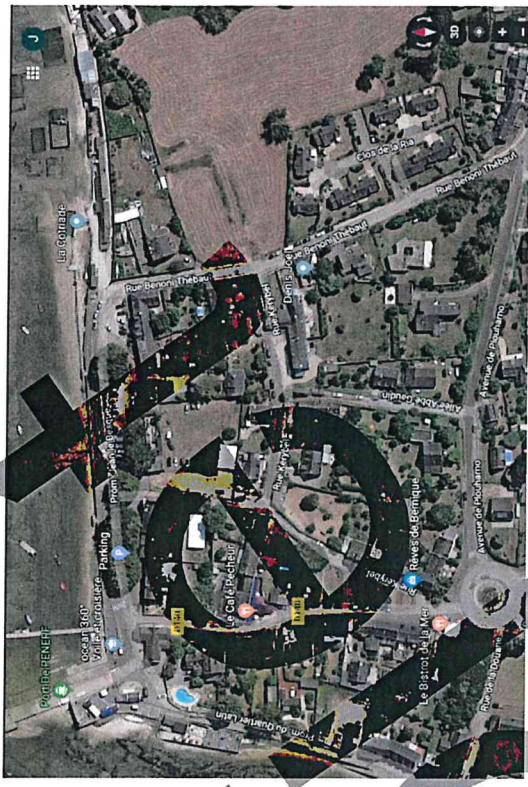
4- Anticiper les problématiques d'accès et de stationnement



4- Anticiper les problématiques d'accès et de stationnement

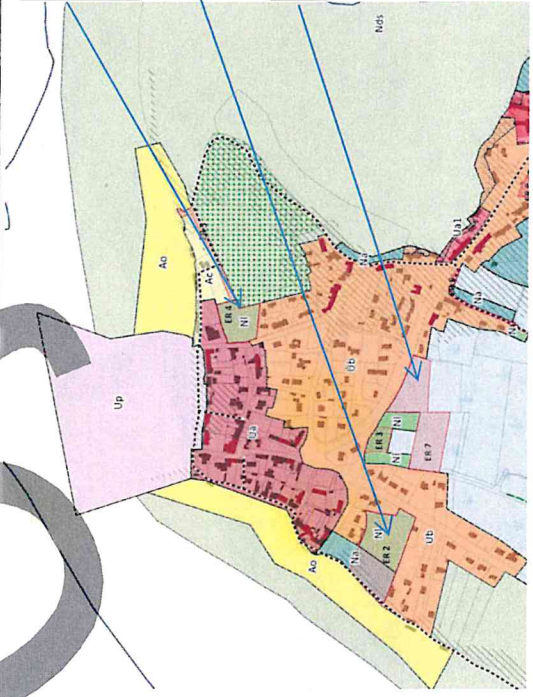
Une configuration des lieux à terre à améliorer pour satisfaire les riverains et pour un accueil qualitatif des plaisanciers et des touristes

↑ Etude de requalification cofinancée par la commune et la CPM

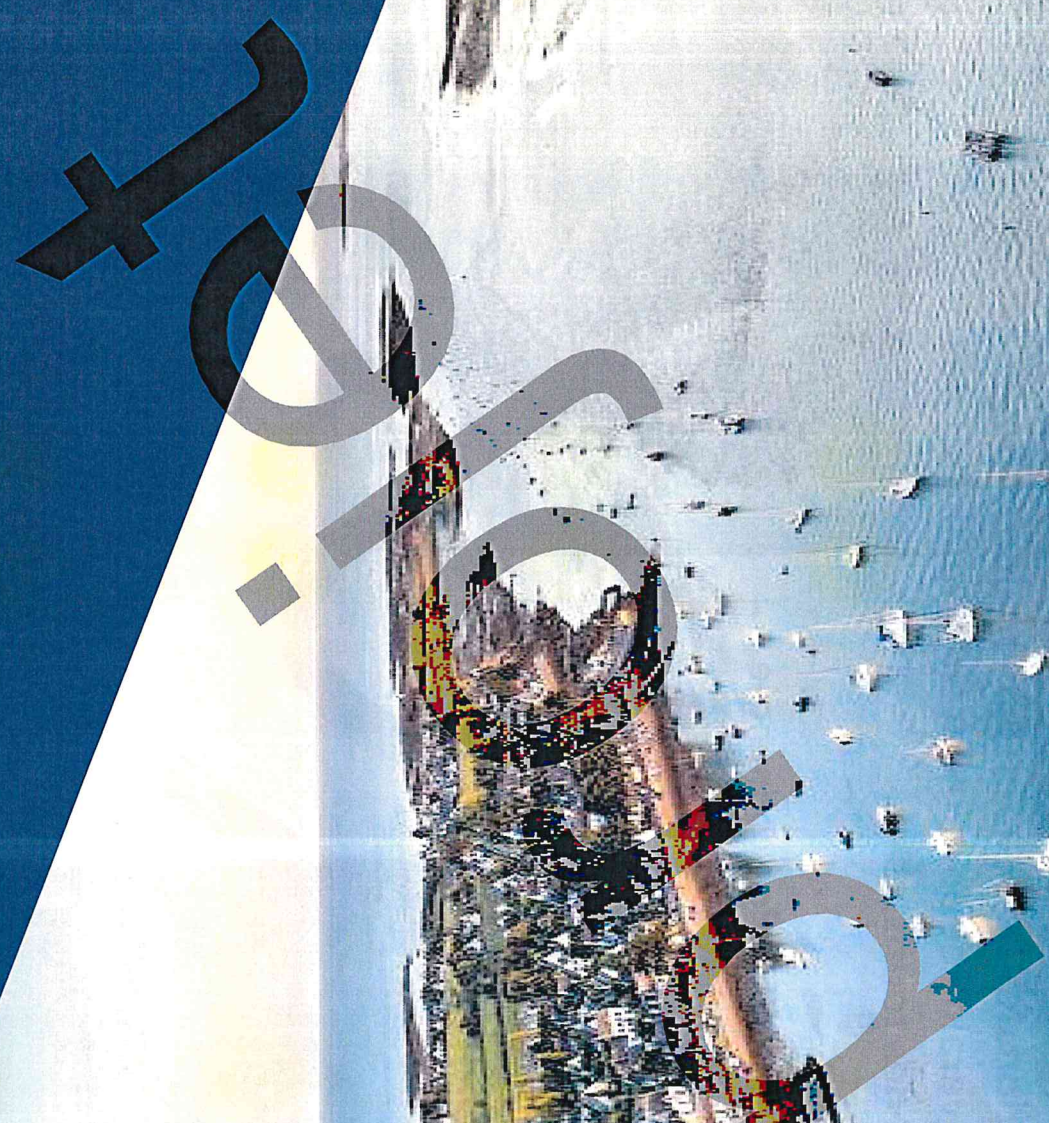


P.L.U de Damgan
Emplacements réservés N°2 et 4

Terrain jouxtant le cimetière



5 – Premières simulations financières



Un nécessaire équilibre d'exploitation, hors investissements



Priorisation des investissements :

- Port à déploiement saisonnier (ponton off shore et pontons reliés à l'estran)
- Confortement et désensablement de la cale pour rétablir la chasse
- Rénovation et extension des sanitaires
- Affichage numérique et site internet dédié



Exploitation prévisionnelle

	450 000€
Mise en place de pontons saisonniers	218 000 €
Confortement de la cale	124 000€
Réaménagement des sanitaires	90 000€
Mobilier numérique	18 000€

Total incluant 10% d'augmentation sur la redevance des mouillages au port de Pénerf et de la ZMEL en eau profonde. Aucune évolution tarifaire pour les autres ZMEL

Projection sur le long terme

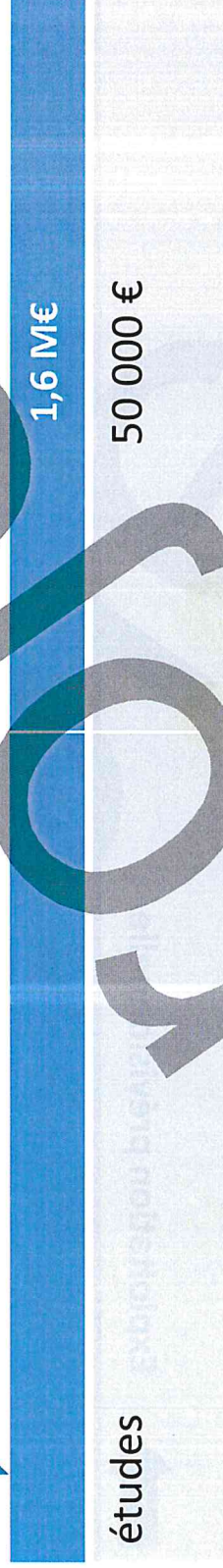


A long terme :

- désenvasement du port : coût 1,6 million d'€ pas avant 2022 pour des questions de coûts.
- Dossier a préparer avec la DDTM, la DREAL, étude d'impact, natura 2000 soit environ 4 ans.



prévisionnelle



Le cout financier de la commune



Priorisation des investissements : 450 000 € HT (chiffres arrondis)

La CMP prend en charge 30 % des investissements engagés

70% restant est a la charge de la commune, du Conseil départemental autres CT

CPM 135 000 € HT

Commune et conseil départemental : 315 000 €HT avec potentiellement 50% de prise en charge par le CD soit 157 500 €HT

Reste à réaliser

Participation étude de requalification (circulation, stationnement)

8 370€

Entrée au capital de la CPM

20 000€

Participation coût RH - a voir

15 000€

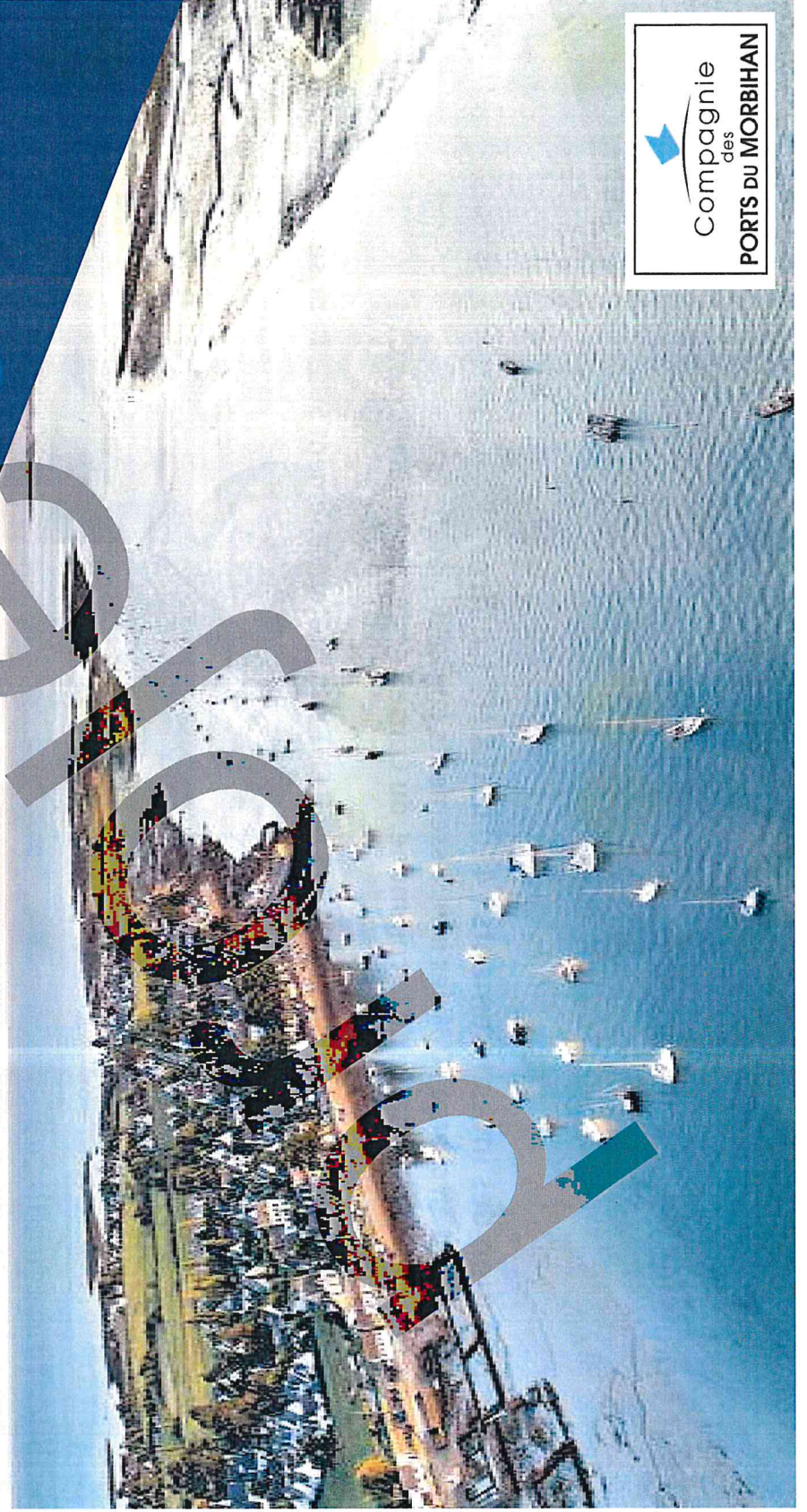
TOTAL

43 370€

Coûts en moins

- Ponton 4800 €HT
- Résiliation du contrat avec Alysée 2500€ /an
- Transfert du bateau donc de la maintenance
- Possible mise à disposition d'un agent pour la saison
- Abaissement cout RH mairie

6 - Une autre gouvernance pour l'avenir



Quelle rôle pour la commune et pour la Compagnie des ports du Morbihan ?

La commune sollicite le département pour transférer la concession à la Compagnie des ports du Morbihan :

- Le port intègre le contrat de concession unique (Contrat entre le Conseil départemental et la CPM jusqu'en 2064)
- La commune entre au capital de la Compagnie et reste décideur des choix fondamentaux en présidant un « comité stratégique du port »
- La Compagnie des ports porte les investissements et la gestion avec un soutien de la commune en investissement et en fonctionnement

Calendrier :

- Passage au CM du 27 février le principe du transfert de la concession à la CPM, adhésion à la CPM et entrée au capital et propositions retenues par la commune.
- Passage au CA de la CPM
- Passage au Conseil départemental
- Passage au CM des modalités administratives quant à la gestion des biens mobiliers et immobiliers
- Gestion du port en 2021 par la CPM (ou dès novembre pour préparer la saison 2021).

MERCI DE VOTRE ATTENTION

